RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 03659
Numéro SIREN : 719 807 406
Nom ou dénomination : FRANFINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2018 sous le numéro de dépôt 68256

FRANFINANCE

S.A. au capital de 31.357.776 €
Siège social : 57-59 avenue de Chatou - 92500 RUEIL-MALMAISON
719 807 406 - R.C.S. NANTERRE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 7 MARS 2018

Les Administrateurs de FRANFINANCE se sont réunis en Conseil, sur convocation en date du 28 février 2018 :

PARTICIPENT PAR CONFERENCE TELEPHONIQUE :

Laurent GOUTARD	Administrateur - Président
Frédéric JACOB-PERON	Administrateur - Directeur Général
Philippe AYMERICH	Administrateur
Caroline GUILLAUMIN	Administrateur
Didier HAUGUEL	Administrateur
SG Financial Services Holding représentée par Claire DUMAS	Administrateur
Anne PENET-GROBON	Administrateur
Odile de SAIVRE	Administrateur

ASSISTE EGALEMENT A LA REUNION :

Claire GOIZET	Secrétaire Général

SONT ABSENTS EXCUSES :

Martine LASSEGUES	Administrateur
Bertrand CHABROL	Délégué du Comité d'Entreprise
Jessie ADERIC	Déléguée du Comité d'Entreprise

Le Conseil, réunissant ainsi la moitié des Administrateurs en fonction, peut valablement délibérer.

Laurent GOUTARD préside la séance, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Claire GOIZET assure les fonctions de Secrétaire du Conseil.

Le Président rappelle au Conseil que l'ordre du jour porte sur :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente ;

2. Examen du rapport annuel relatif au contrôle interne et des résultats des travaux du Comité des Risques du Conseil d'Administration ;

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°68256 en date du 19/06/2018

3. Démission d'un administrateur ;

4. Dénonciation de la délégation à Société Générale des fonctions du Comité des nominations ;

5. Nomination des membres du Comité des nominations ;

6. Modification du règlement intérieur ;

7. Questions diverses.

1. LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de la séance précédente du Conseil d'Administration est lu et approuvé à l'unanimité.

2. EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL RELATIF AU CONTROLE INTERNE ET DES RESULTATS DES TRAVAUX DU COMITE DES RISQUES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président donne la parole à Claire DUMAS, Président du Comité des risques.
Claire DUMAS présente au Conseil une synthèse des travaux du Comité des risques et du Comité de suivi du contrôle périodique.

Le Président rappelle au Conseil qu'il doit être établi un rapport en application des articles 258 à 266 de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution qui a pour objet de rendre compte de l'activité du contrôle interne et qui retrace les dispositifs de mesure de surveillance et d'encadrement des risques au sein du Groupe Franfinance, pour l'exercice écoulé.

Le rapport se présente en deux parties indissociables :

- une partie générale qui rend compte des conditions dans lesquelles le Contrôle Interne et la surveillance des risques sont assurés au sein du Groupe Franfinance et qui s'applique à l'ensemble des sociétés qui concourent à l'activité du Groupe, qu'elles soient financières ou non.
- une partie spécifique à chaque société de financement dont Franfinance SA.

Après délibération, le Conseil approuve à l'unanimité le rapport 2017 établi en application des articles 258 à 266 de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement, soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution du Groupe Franfinance, tel qu'il lui a été présenté et valide les différentes mesures présentées dans le cadre du dispositif de contrôle interne.

3. DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR :

Le Président du Conseil informe le Conseil de la démission de Caroline GUILLAUMIN.

Le Conseil en prend acte et remercie Caroline GUILLAUMIN pour sa contribution au sein de Franfinance.

4. DENONCIATION DE LA DELEGATION A SOCIETE GENERALE DES FONCTIONS DU COMITE DES NOMINATIONS

Le Président propose au Conseil de dénoncer la délégation des fonctions du comité des nominations qui avait été approuvée par le conseil d'administration du 8/04/2015 et de créer un comité des nominations au sens de l'article L. 511-89 du code monétaire et financier.

Après en avoir délibéré, le conseil dénonce la délégation des fonctions du comité des nominations au Groupe Société Générale et décide de créer un comité des nominations au sein du conseil d'administration de Franfinance qui aura pour mission de/d' :

- Identifier et de recommander au conseil d'administration des candidats aptes à l'exercice des fonctions d'administrateur en vue de proposer leur candidature à l'assemblée générale.

- Evaluer l'équilibre et la diversité des connaissances, des compétences et des expériences dont disposent individuellement et collectivement les membres du conseil d'administration.

- Préciser les missions et les qualifications nécessaires aux fonctions exercées au sein de ce conseil et évalue le temps à consacrer à ces fonctions.

5. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE DES NOMINATIONS

Suite à la création du comité des nominations, il convient de nommer les membres composant le comité.
Le Président propose de nommer les administrateurs suivants :

- Laurent GOUTARD
- Philippe AYMERICH
- Martine LASSEGUES.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide de nommer Laurent GOUTARD, Philippe AYMERICH et Martine LASSEGUES, membres du Comité des nominations.
Laurent GOUTARD est désigné Président du comité des nominations.

Laurent GOUTARD et Philippe AYMERICH remercient le conseil de la confiance qu'il leur témoigne et déclarent accepter les fonctions qui leur sont confiées.
Martine LASSEGUES a fait savoir qu'elle acceptait les fonctions de membre du comité des nominations.

6. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le Président indique aux membres du conseil qu'il convient de mettre à jour le règlement intérieur suite aux derniers changements intervenus :

- Suppression de la référence à la délégation des fonctions des comités à une entité du Groupe. ;
- Remplacement de l'appellation « comité d'audit » par « comité de suivi du contrôle périodique » ;
- Remplacement du sigle et nouvelle dénomination de la direction du contrôle périodique (DCPE) par « Direction de l'inspection générale et Audit » (IGAD/AUD).

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le nouveau règlement intérieur.

7. QUESTIONS DIVERSES

Le Président demande, lors du prochain Conseil d' Administration d'avril, un point détaillé sur Cegelease, nouvelle activité porteuse pour Franfinance et le Groupe.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et un Administrateur.



==========
Le Président



==========
Un Administrateur